



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 123326

Texte de la question

Mme Claude Darciaux souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables sur les délais impartis aux candidats ayant échoué une première fois à l'épreuve pratique du permis de conduire. En effet, les professionnels des auto-écoles ainsi que les jeunes candidats dénoncent l'importance de cette attente, comprise aujourd'hui entre cinq et huit mois en Côte-d'Or. Aussi elle souhaiterait qu'il lui transmette un point de situation concernant le département de la Côte-d'Or. Soucieuse d'assurer une formation cohérente aux élèves et de lutter contre la tentation de conduire sans permis, elle lui demande de bien vouloir l'informer des raisons et des mesures qu'il entend prendre pour y mettre un terme.

Données clés

Auteur : [Mme Claude Darciaux](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123326

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4718